



NEUROSCIENCES & BIEN-ÊTRE EN CRÈCHE

Analyse des pratiques professionnelles

*Transformer une obligation
en levier de qualité*

6 h / an

OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

2 h

PAR SÉANCE

6 à 12

PARTICIPANTS

LE CONTEXTE

Un temps obligatoire, qui peut devenir un vrai levier

Depuis 2021, chaque professionnel d'EAJE doit bénéficier d'au moins 6 heures d'analyse des pratiques par an, dont 2 heures par période de 4 mois (article R2324-37 du Code de la santé publique).

Trop souvent vécus comme une contrainte, ces temps peuvent devenir un espace précieux. L'équipe y prend du recul sur les situations difficiles et partage ses questionnements. Elle construit ensemble des réponses ajustées, éclairées par les connaissances sur le développement de l'enfant et sur la régulation du stress.

OBJECTIFS

Les séances permettent aux professionnels de :



Prendre du recul sur des situations vécues



Comprendre une situation sous plusieurs angles : enfant, équipe, familles, état émotionnel



Construire collectivement des pistes d'action concrètes



Renforcer la cohérence de l'équipe autour du projet d'établissement



Prévenir l'épuisement professionnel et les pratiques inadaptées, dans une démarche de bientraitance

DÉROULÉ

Une séance de 2 heures

Cadre : non-jugement, confidentialité, liberté de parole. Intervenante extérieure, sans lien hiérarchique avec les participants.

10 min	Accueil et choix d'une situation apportée par un participant
35 min	Exposé de la situation et questions de clarification
35 min	Hypothèses de compréhension, avec l'éclairage de l'intervenante : développement de l'enfant, neurosciences, dynamiques d'équipe
30 min	Pistes d'action concrètes, retour du participant et clôture

DEUX FORMULES

RÉGLEMENTAIRE

3 séances de 2 h / an

Une par période de 4 mois : 6 h par professionnel (art. R2324-37 du CSP).

RENFORCÉE

5 à 6 séances / an

Une tous les deux mois, pour ancrer un changement ou traverser une période difficile.

INCLUS

- 1 Calendrier annuel des séances
- 2 Émargements, justificatifs pour la PMI
- 3 Attestation annuelle d'heures
- 4 Bilan anonymisé pour la direction

*Construisons le calendrier d'analyse des pratiques de votre équipe. **Parlons-en.***

Patricia Marques

Docteure en neurosciences
contact@milleetunesynapses.fr
06 71 70 92 72